

## Rencontres départementales sur les énergies bas carbone : une deuxième édition dédiée au photovoltaïque et à l'éolien

Lundi 3 novembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, et Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale, ont co-organisé, avec Marie-Noëlle Amiot, présidente de la CCI Loir-et-Cher, Edouard Legras, président de la chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, et Alain Brunet, président du Syndicat intercommunal de distribution d'énergie de Loir-et-Cher (SIDELC), la deuxième édition des Rencontres départementales sur les énergies bas carbone. De nombreux élus et dirigeants d'entreprises étaient également présents au sein de l'Hôtel du département pour échanger sur les sujets du photovoltaïque et de l'éolien.

Cette journée d'échanges autour des énergies bas carbone a notamment été l'occasion d'aborder deux grandes thématiques : le photovoltaïque sous toutes ses formes et l'éolien en Loir-et-Cher. Trois tables rondes étaient organisées sur les sujets suivants :

- L'agri-voltaïsme et l'agri-compatibilité, avec Corentin Petusseau, directeur général délégué de la SEM ÉneR Centre-Val de Loire, Romain Nandillon, chargé de projets agro-environnement à la Chambre d'agriculture, Annick Noble, directrice régionale de TotalEnergies, ainsi que Patrice François, directeur adjoint à la Direction départementale des territoires (DDT).
- Production, système et réseaux électriques, avec Naomi Beauvais, directrice territoriale d'Enedis, Jean-Paul Combemorel, directeur Action régionale et délégué de bassin au sein d'EDF, Pascal Bioulac, vice-président du conseil départemental de Loir-et-Cher chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale, et maire de Lamotte-Beuvron, et Corentin Petusseau.
- L'éolien en Loir-et-Cher, avec Aurélie Vignot, adjointe de direction à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Annick Noble, directrice régionale de TotalEnergies, Maryvonne Boulay, maire d'Azé, et Patrick Delwaulle, président de l'association Vent debout 41.

Un état des lieux et des évolutions en Loir-et-Cher ainsi qu'un rappel des techniques et réglementations sur les sujets du photovoltaïque et de l'éolien ont également été faits par les représentants de l'Observatoire de l'économie et des territoires, la DDT, la DREAL, Enedis et la SEM ÉneR Centre-Val de Loire.

## Le département de Loir-et-Cher fermement engagé dans la transition énergétique

Depuis 2020, le conseil départemental de Loir-et-Cher met en œuvre son <u>Agenda 2030</u>, afin de renforcer son positionnement et ses politiques en faveur du développement durable et de définir les perspectives départementales de demain face aux urgences environnementales, sociales et climatiques. Un plan d'action, composé de 5 axes, 17 objectifs et 132 actions est ainsi développé et appliqué, et s'inscrit dans en réponses aux objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'Organisation des nations unies (ONU).

Parmi les initiatives mises en œuvre : un programme photovoltaïque ambitieux pour tendre vers l'autonomie électrique des collèges, un schéma directeur des mobilités douces intégrant le covoiturage, et le développement des mobilités douces et cyclables, la rénovation des collèges conformément aux enjeux environnementaux grâce à de nouveaux bâtiments à énergie positive et certifiés « Haute qualité » ou encore la favorisation de l'achat local et durable via le SPASER.

« Depuis 5 ans, le conseil départemental de Loir-et-Cher renforce son positionnement et ses politiques en faveur du développement durable par la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Cette démarche illustre la prise de conscience du département face à l'urgence climatique, avec un objectif clair : réduire significativement les émissions de carbone d'ici 2030. C'est un engagement fort, rendu notamment possible car le département de Loir-et-Cher dispose d'un potentiel prometteur en termes de production d'énergies renouvelables », a tenu à souligner Pascal Bioulac.









